



perçu mensuel de la situation de l'emploi en Haute-Savoie

novembre 2012

« Hausse contenue du chômage en novembre »

Les évolutions d'un mois sur l'autre : données C.V.S.
(corrigées des variations saisonnières)

Demande d'emploi de catégorie A (personnes n'ayant exercé aucune activité, même réduite)

+0,7 %. Comparé au mois précédent (+2,1%), novembre marque un ralentissement dans la progression du nombre de demandeurs d'emploi : **32 410 personnes** étaient inscrites à Pôle emploi en catégorie A à la fin du mois, soit une augmentation de **212 personnes** par rapport à octobre.

Cette progression place le département en deçà des moyennes régionale et nationale qui se situent toutes deux à (+0,9%).

C'est au sein de la population féminine (+1,2%) que l'essentiel de cette augmentation trouve son origine : sur les 212 demandeurs d'emploi supplémentaires d'un mois sur l'autre, 191 sont des femmes.

Demande d'emploi de catégories A B C

+ 0,8 %. En cumulant les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité (cat. A) et ceux ayant exercé une activité réduite (cat. B et C), **45 543 personnes sont à la recherche d'un emploi** en Haute-Savoie.

Comparée à l'évolution régionale (+0,9%), et en référence à la moyenne nationale (+0,7%), la Haute Savoie (+0,8%), se situe dans une position intermédiaire.

	nov-12	Variations	
		mensuelle	annuelle
CATEGORIE A (données CVS)			
Haute-Savoie			
Hommes	16 355	0,1%	15,0%
Femmes	16 055	1,2%	12,5%
< 25 ans	4 148	0,3%	14,5%
25 - 49 ans	21 195	1,0%	12,7%
50 ans et plus	7 066	-0,1%	16,8%
Hommes < 25 ans	2 207	-0,2%	21,4%
25 - 49 ans	10 544	0,2%	13,2%
50 ans et plus	3 604	0,0%	16,7%
Femmes < 25 ans	1 941	0,8%	7,5%
25 - 49 ans	10 651	1,7%	12,1%
50 ans et plus	3 462	-0,2%	16,8%
Ensemble de la catégorie A	32 410	0,7%	13,8%

Les tendances sur 12 mois (données CVS)

Demande d'emploi de catégorie A

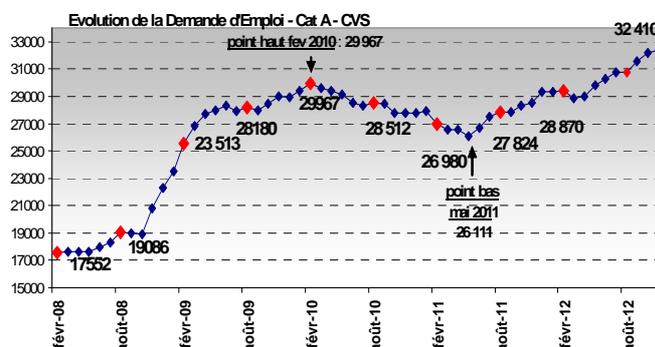
+ 13,8 %. Avec **3 926 demandeurs d'emplois** de plus qu'au même mois de 2011, la Haute-Savoie enregistre la plus forte dégradation des 8 départements de Rhône Alpes en évolution annuelle (+ 13,8%) se plaçant au-dessus de la référence régionale (+ 12,1%) et de la moyenne nationale (+ 10,8%).

On notera, ce mois encore, l'évolution préoccupante du **chômage des jeunes hommes** qui progresse en une année de (+21,5 %) soit 4,5 points de plus que la moyenne régionale (+17 %).

Les seniors (+16,8%) avec 1 015 inscrits de plus d'une année sur l'autre contribuent pour un gros quart à la dégradation de la situation de l'emploi.

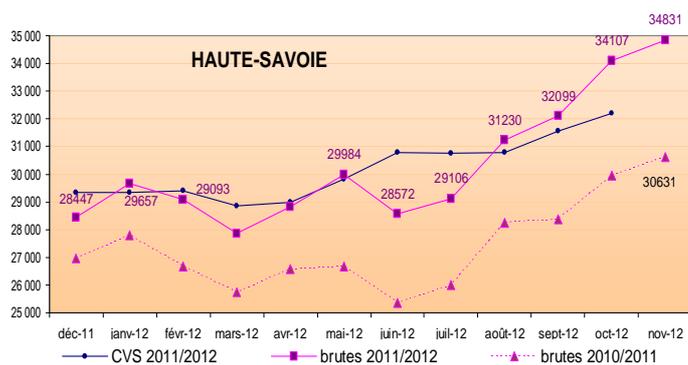
Demande d'emploi de catégories A B C

+ 11,7 %. Cet indicateur reste également supérieur aux moyennes régionale (+ 10,7%) et nationale (+ 9,2%). Pôle emploi compte désormais **4 777 demandeurs d'emplois** inscrits de plus qu'au même mois de 2011. Toutes les catégories enregistrent une progression à deux chiffres, à l'exception des jeunes femmes qui avec (+7,2%) semblent tirer leur épingle du jeu.



Evolution annuelle en données brutes

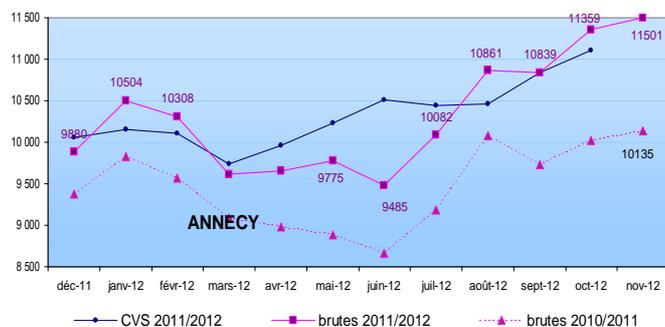
Haute Savoie



Données brutes	nov-11	nov-12	variation sur un an
HAUTE SAVOIE			
Hommes	15 021	17 294	15,1%
Femmes	15 610	17 537	12,3%
Moins de 25 ans	4 525	5 169	14,2%
entre 25 et 49 ans	20 000	22 530	12,7%
50 ans et plus	6 106	7 132	16,8%
Chômeurs de longue durée (CLD)	7 383	8 646	17,1%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	2 784	3 261	17,1%
Ensemble de la catégorie A	30 631	34 831	13,7%

Evolution annuelle par Bassin en données brutes

Le bassin Annecien

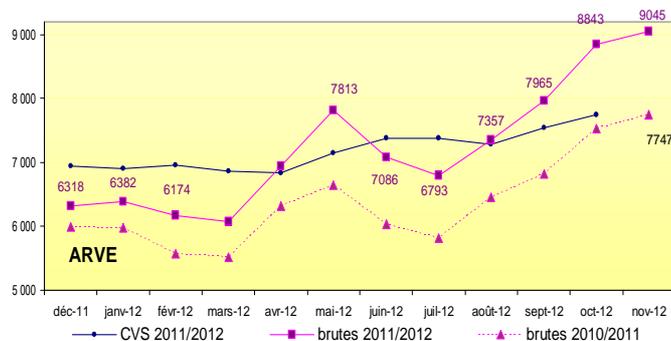


Données brutes	nov-11	nov-12	variation sur un an
ANNECY			
Hommes	5 015	5 737	14,4%
Femmes	5 120	5 764	12,6%
Moins de 25 ans	1 524	1 770	16,1%
entre 25 et 49 ans	6 581	7 401	12,5%
50 ans et plus	2 030	2 330	14,8%
Chômeurs de longue durée (CLD)	2 606	2 960	13,6%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	1 030	1 151	11,7%
Ensemble de la catégorie A	10 135	11 501	13,5%

+13.5% Cette évolution très proche de la situation du mois précédent (+13.3%), situe le territoire d'Annecy à peine en dessous de la moyenne départementale (+13,7%).

246 jeunes supplémentaires (+16.1%) sont dénombrés d'une année sur l'autre, positionnant ce bassin au dessus de la référence départementale (+14.2%). La progression du chômage des seniors y est cependant la plus faible des 4 territoires haut-savoyards (+14,8%) et celle des demandeurs d'emploi de longue durée (+13,6%) et de très longue durée (+11,7%) semble être mieux contenue que dans le département dont la moyenne s'établit à (+17,1%) pour les deux catégories.

L'Arve

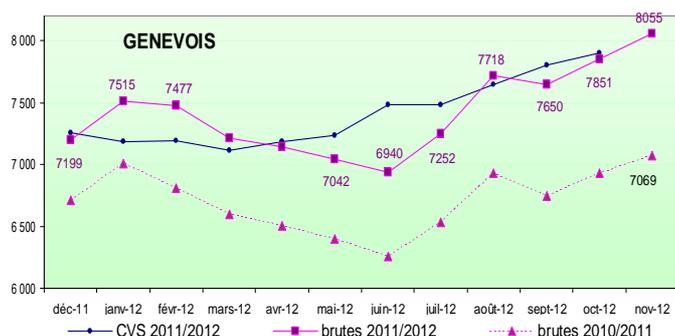


Données brutes	nov-11	nov-12	variation sur un an
ARVE			
Hommes	3 647	4 321	18,5%
Femmes	4 100	4 724	15,2%
Moins de 25 ans	1 253	1 469	17,2%
entre 25 et 49 ans	4 910	5 658	15,2%
50 ans et plus	1 584	1 918	21,1%
Chômeurs de longue durée (CLD)	1 738	2 311	33,0%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	690	940	36,2%
Ensemble de la catégorie A	7 747	9 045	16,8%

+16.8% Cette augmentation de la demande d'emploi est une fois de plus, la plus marquée du département même si elle est en retrait d'un point par rapport au mois dernier.

Toutes les catégories voient leur chômage progresser à un rythme très supérieur à la moyenne départementale, en particulier les seniors (+21,1%), les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'1 an (+33%) et ceux inscrits depuis plus de 2 ans (+36,2%)

Le Genevois

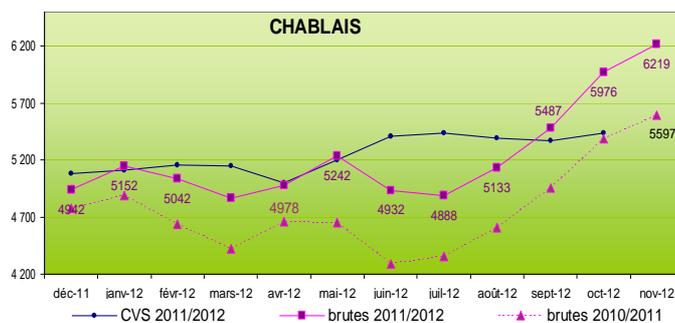


Données brutes	nov-11	nov-12	variation sur un an
GENEVOIS			
Hommes	3 647	4 177	14,5%
Femmes	3 422	3 878	13,3%
Moins de 25 ans	851	1 002	17,7%
entre 25 et 49 ans	4 831	5 451	12,8%
50 ans et plus	1 387	1 602	15,5%
Chômeurs de longue durée (CLD)	1 823	2 042	12,0%
Chômeurs de très longue durée (CTL D)	632	708	12,0%
Ensemble de la catégorie A	7 069	8 055	13,9%

+13,9% Très proche de la tendance départementale, s'agissant de la progression du nombre total des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, le Genevois se distingue pourtant des moyennes haut-savoyardes dès qu'il est question de variations par catégorie d'âge ou de durée d'inscription.

Ces évolutions se situent en effet toutes à un niveau inférieur à celui du département, à l'exception de celle du chômage des jeunes qui de manière maintenant récurrente, affiche depuis plusieurs mois le résultat le plus élevé des 4 territoires (+17,7%).

Le Chablais



Données brutes	nov-11	nov-12	variation sur un an
CHABLAIS			
Hommes	2 670	3 054	14,4%
Femmes	2 927	3 165	8,1%
Moins de 25 ans	875	926	5,8%
entre 25 et 49 ans	3 624	4 012	10,7%
50 ans et plus	1 098	1 281	16,7%
Chômeurs de longue durée (CLD)	1 202	1 331	10,7%
Chômeurs de très longue durée (CTL D)	429	461	7,5%
Ensemble de la catégorie A	5 597	6 219	11,1%

+11,1% C'est dans le Chablais que l'évolution de la demande d'emploi est la moins élevée, le bassin se place en effet 2,6 points en dessous du rythme de progression du département.

C'est aussi dans le Chablais que l'on observe encore des évolutions à « un chiffre » et les plus faibles progressions dans les catégories habituellement les plus exposées :

- le chômage des jeunes progresse seulement de 5,8% (8,6 points de moins que la moyenne départementale)
- l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée est contenue à (+7,5%)
- les femmes voient leur effectif croître de (+8,1%) contre (+12,3%) en cumulé des 4 bassins

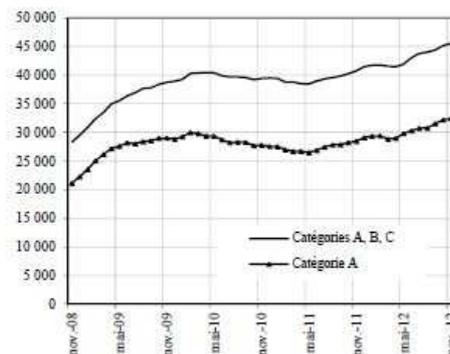
CONCLUSION

A quelques semaines du terme d'une année qui aura oscillé entre activité économique soutenue au 1^{er} semestre et perspective de crise automobile sur le second semestre, la progression contenue de la demande d'emploi en novembre apparaît comme un très léger répit dans un climat social plutôt morose.

C'est à présent, et pour les 5 mois qui viennent, le tourisme d'hiver qui devrait dopper l'activité du département, profitant d'un niveau d'enneigement satisfaisant pour un début de saison.

C'est l'occasion de se rappeler que de nombreux saisonniers travaillent dans nos stations de ski ou en proximité et qu'il est important de leur permettre d'exercer leurs fonctions dans des conditions optimales. C'est l'objet de la Charte qui a été signée le 12 décembre 2012, en présence du préfet de Haute Savoie, par les partenaires sociaux réunis autour d'une même cause : la promotion des bonnes pratiques pour l'emploi saisonnier.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, catégories A et A, B, C (données CVS)



Haute-Savoie

Charte des bonnes pratiques pour l'emploi saisonnier

Cette Charte s'inscrit dans le cadre du protocole d'objectifs pour la promotion de l'emploi saisonnier, signé le 21 décembre 2007 par de nombreux partenaires, et notamment les collectivités locales et territoriales, les organisations professionnelles d'employeurs, les organisations syndicales de salariés, les organismes sociaux, les services de santé au travail, l'Union départementale des bailleurs sociaux, AMALLIA (ex-CILSE), PERIPL, l'ANEM, Pôle emploi aux côtés de l'Etat.

Signée le 12 décembre 2012, en présence de Monsieur le préfet de Haute-Savoie, par les partenaires sociaux du département représentant les entreprises et les salariés des secteurs concernés, cette Charte a pour objectif :

- de promouvoir l'emploi saisonnier en Haute-Savoie
- de valoriser les entreprises et les salariés saisonniers qui s'engagent sur des modalités de collaboration
- d'assurer la pérennité de l'activité touristique saisonnière.

Elle liste les engagements pris dans une démarche volontaire par les employeurs et les salariés pour permettre à chacun d'exercer son rôle dans les meilleurs conditions, et s'articule autour de **4 volets qui mettent l'accent sur :**

1. le recrutement

Pour l'employeur : la fiche de poste, l'offre de recrutement et sa diffusion, l'information du salarié y compris sur le logement

Pour le salarié : la réponse à l'employeur sur l'offre d'emploi, les renseignements utiles à la préparation du futur contrat

2. l'embauche

Pour l'employeur : la rédaction du contrat de travail, les formalités d'embauche, l'accueil et l'intégration du salarié, la formation au poste de travail

Pour le salarié : la prise de poste, les formalités suites à l'embauche

3. la vie du contrat de travail

Pour l'employeur : le respect du contrat de travail, le respect des droits individuels et collectifs des salariés, le respect de la vie privée du salarié

Pour le salarié : le respect du contrat de travail, le respect de l'hygiène et la sécurité, le respect de la clientèle, du matériel et de l'entreprise, le respect du logement

4. la fin du contrat de travail

Pour l'employeur : la remise des documents usuels, l'information sur les perspectives d'emploi pour les saisons à venir, l'information sur la formation

Pour le salarié : la présence pendant tout le contrat, la restitution du matériel et logement, l'information sur les perspectives d'emploi pour les saisons à venir, l'examen des offres de formation.

Après diffusion par les organisations professionnelles d'employeurs, la charte des bonnes pratiques de l'emploi saisonnier pourra être signée chaque saison par les entreprises et les salariés saisonniers, pour formaliser leur engagement réciproque dans cette démarche collective de qualité.

